

République Française

COMMUNE DE MARSEILLAN

Convocation du Conseil Municipal

Mardi 4 octobre 2022 à 18h30 salle Paul Arnaud

ORDRE DU JOUR

1. Vente des parcelles BC n°106, BC n°107, BC n°109, BC n°256 : clause de substitution (stade Marcel Pochon) (Jean-Claude Aragon)
2. Rapport du mandataire 2021 de la SPL BT (Annexe 1) (Marc Rouvier)
3. Rapport de gestion et d'activité 2021 de la SPL Territoires 34 (Annexe 2) (Marc Rouvier)
4. Rapport d'activité 2021 du Syndicat Mixte du Bassin de Thau (Annexe 3) (Marc Rouvier)
5. Rapport des représentants au Conseil d'administration de BRL de l'Assemblée spéciale des collectivités territoriales – Exercice 2021 (Annexe 4) (Jean-Claude Aragon)
6. Vente des biens communaux : procédure d'acquisition (Annexe 5) (Jean-Claude Aragon)
7. Désignation d'un conseiller délégué pour la signature d'une autorisation d'urbanisme pour laquelle le maire est empêché (Jean-Claude Aragon)
8. Exonération partielle de la redevance 2022 pour la COT Les Glénans au port de Marseillan Plage (Bernard Danis)
9. Demande de financement pour une étude de la reconfiguration des halles couvertes dans le cadre des politiques Bourgs Centres Occitanie et Petites Villes de Demain (Dominique Cupoli)
10. Demande de financement pour le réaménagement du jardin Marie Justine (Séverine Jean)
11. Demande de financement pour le réaménagement du Parc Gaujal (Séverine Jean)
12. 8000 arbres pour l'Hérault : don d'arbres par le département de l'Hérault à la commune de Marseillan 2022 (Séverine Jean)
13. Tarifs du cimetière (Marie Perez)
14. Délégation d'attribution du conseil municipal au maire (Marc Rouvier)
15. Décisions du Maire (Yves Michel)

Le Maire



Yves MICHEL